

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Sujet 03: Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

L'Ecole doit avant tout préparer à l'insertion professionnelle. Dans leur impatience pour entrer dans la vie active, les jeunes qui se sont exprimés disent leur préférence pour les filières courtes. Ils redoutent à la fois les études longues, la sélection, et l'examen coupe-rete qui constitue le baccalauréat.

Ils jugent l'information insuffisante sur les métiers et sur le monde du travail. Les jeunes veulent être davantage préparés à la réalité de l'entreprise, à la vie active. Leur préférence se porte sur les classes hétérogènes.

Les propositions

- Aide individualisée plus importante.
- Compromis entre « unités de valeur » et examen final.
- Plus de rapports avec les entreprises,
- Plus d'activités par projet se rapprochant des TPE.
- Plus de sorties culturelles.
- Plus de temps pour travailler.
- S'appuyer sur des référentiels de connaissances et de méthodes.
- Le travail de l'année devrait davantage être pris en compte.

Sujet 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Le constat :

- Les élèves manquent de méthodes de travail.
- L'investissement personnel de l'élève, notamment par son travail à la maison, dépend largement des conditions qui règnent chez lui.
- Les valeurs et les comportements prônés à l'école ne sont pas toujours relayés par la famille.
- En dehors de l'Ecole, les moyens d'information et de documentation manquent pour certains. Ainsi certains élèves doivent recevoir plus de l'Ecole que d'autres.
- Les professeurs doivent faire aimer leur matière, susciter le goût de l'effort.
- L'élève doit être valorisé pour ses efforts et son travail. Les professeurs doivent avoir le souci d'encourager les élèves et de contribuer à développer l'estime d'eux-mêmes.

Les propositions :

- Alléger les programmes et les heures de cours pour accorder plus de temps à l'aide individualisée et/ou aux études surveillées.
- Développer le goût du travail à la maison, le goût de l'effort.
- Ménager la susceptibilité des adolescents.
- Favoriser le travail en groupe, les activités par projet permettant le partage des

savoirs(méthodologiques, techniques au sein de l'établissement).
Organiser plus de sorties culturelles
Réhabiliter les récompenses.
Harmoniser les comportements d'autorité.
Harmoniser l'évaluation afin qu'elle soit moins sélective.
Permettre une véritable concertation entre enseignants favorisant notamment le partage des savoir-faire par un réinvestissement des_stages entre collègues.
Renforcer la cohésion au sein de l'établissement en développant une culture établissement.

Sujet 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Les intervenants sont d'avis que le partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales a été positif. Ils s'accordent sur le fait que l'état doit garder la responsabilité des programmes et de la gestion des personnels. Les transferts de la gestion des personnels non enseignants risque, selon la plupart, d'entraîner des conflits d'autorité au sein des établissements.

On se félicite des initiatives de certains Conseils Régionaux qui prennent en charge partiellement ou totalement l'achat des manuels scolaires dans certaines régions. Lorsque des collectivités territoriales accordent des crédits pour des projets pédagogiques s'accompagnant notamment d'achat de matériels important, il existe un risque de disparités entre les régions. Les instances de concertation doivent alors pleinement jouer leur rôle et l'Etat corriger les trop grandes disparités.

Il est évoqué l'insuffisance des supports pédagogiques basés sur des exemples régionaux plus proches de l'environnement des élèves. Si des efforts ont été des faits en Histoire et Géographie et en langues, des progrès restent à faire en Sciences. Un intervenant propose l'idée de la création d'une instance chargée d'inventorier et ou d'élaborer de tels supports.

On déplore le manque de compétences et de concertation pour l'élaboration de projets cohérents et fiables permettant de solliciter des moyens susceptibles d'être octroyés aussi bien par les collectivités territoriales, l'Etat et même L'Europe.

Les propositions

- Une plus grande concertation au sein des établissements devrait permettre une meilleure utilisation des compétences existantes. Elle devrait contribuer à l'élaboration de vrais projets d'établissement adaptés aux besoins clairement identifiés et suffisamment fiables permettant de bénéficier de crédits conséquents.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Compte tenu du planning de travail adopté, priorité fut donnée à la prise de parole pendant une heure et demie. Les participants s'accordent pour reconnaître que les élèves manquent de motivation notamment pour jouer le jeu de la « compétition scolaire », . Les raisons évoquées sont essentiellement liées :

Au manque de volonté et d'exigence des élèves envers eux-mêmes.
A la lourdeur des programmes et de l'emploi du temps.

A leur manque de méthode de travail.

Au fait que les professeurs, par leur comportement et leur pédagogie, ne leur transmettent pas toujours cette motivation, ni le goût de l'effort, dans la mesure où ils donnent l'impression parfois de ne pas aimer leur métier, et de n'être pas eux-mêmes motivés.

Ils ne respectent pas la sensibilité des adolescents.

Ils ne sont pas suffisamment à l'écoute des élèves.

Ils manquent de psychologie pour comprendre les adolescents.

En résumé

Il semblerait que les exigences de l'école seraient excessives et les professeurs en décalage par rapport aux attentes des élèves.

Trois priorités pour l'École

- **Libérer du temps** (allègement des programmes, des heures de cours) pour donner plus à ceux qui en ont besoin (aide individualisée, tutorat, études surveillées).
- **Mieux former les enseignants** et du point de vue technique (supports pédagogiques, technologies nouvelles...) et du point de vue pédagogique, pour mieux s'adapter aux changements de la société et pour mieux répondre aux attentes des élèves.
- Le temps libéré doit permettre **plus de concertation** pour une plus grande cohérence des actions, pour une plus grande cohésion de la communauté éducative, pour une meilleure utilisation des compétences.